

Action 7

<u>Titre</u> Agriculteurs et salariés informent sur les métiers agricoles
Thème : Valorisation des métiers
Pilotage de l'action : AREFA
Etendue de l'action : Région Midi-Pyrénées
Démarrage de l'action : 2002
<u>Organismes impliqués</u>
Partenaires: Partenariat avec les Organisations Professionnelles Agricoles régionales
<u>Partenaires financiers</u> Conseil Régional, VIVEA et FAFSEA - Le Conseil Régional indemnise les binômes à hauteur de 100 €/personne et par intervention. - Le FAFSEA et VIVEA prennent en charge les formations. - Les OPA partenaires prennent chacune en charge dans leur réseau, les coûts d'animation, d'élaboration d'outils, de synthèse de questionnaires et de bilan des actions.
Pour en savoir plus : l'AREFA Midi-Pyrénées Animatrice : Madame Glain Téléphone : 05-61-75-41-86 Email : arefa-midi-pyrenees@anefa.org
<u>Contexte</u>
Origine de l'initiative : Le renouvellement de la population active est aujourd'hui préoccupante. D'une part, le nombre de jeunes s'installant en agriculture atteint des niveaux historiquement faibles (944 installations aidées en 1996, 626 en 2000, environ 580 en 2001). D'autre part, les agriculteurs sont confrontés à une pénurie de main d'œuvre sur leurs exploitations. D'une façon générale, les métiers de l'agriculture ('agriculteur et salarié') ne suscitent pas suffisamment de vocations auprès des jeunes. Ils sont réputés contraignants en raison notamment des conditions de travail parfois difficiles, mais aussi des aléas du marché pour l'écoulement des produits, etc. Ce projet a débuté en 2002, s'est poursuivi en 2003 et a été relancé en 2004.

Zoom sur l'action

Description de l'action :

Ce programme de valorisation des métiers s'articule essentiellement autour d'interventions de binômes « Exploitants et Salariés » pour échanger sur leur métier avec l'ensemble **des classes d'élèves** des filières de formation scolaire et d'apprentissage de l'enseignement agricole, soit environ 120 classes. Afin de nourrir le débat et la réflexion, une enquête a été réalisée en amont auprès des classes concernées, en y associant leurs professeurs. Celles-ci visaient deux objectifs :

- d'une part connaître leurs intentions d'orientation à l'issue de leur fin de cycle scolaire (entrée dans la vie active ou poursuite d'études...)
- d'autre part, connaître leur perception des métiers de l'agriculture en distinguant ce qui constitue plutôt des atouts ou des contraintes dans les statuts d'exploitant ou de salarié.

La rencontre entre la classe d'élèves et le binôme de professionnels s'organise sur ½ journée. Une synthèse des réponses obtenues à l'issue du questionnaire est faite par la classe avant une discussion avec les professionnels. Ces derniers témoignent sur leur métier, leur parcours et les raisons de leur orientation. Ils apportent des informations sur l'installation en agriculture (données chiffrées et parcours à l'installation) et sur le salariat agricole (données chiffrées et principales caractéristiques).

Des interventions sont aussi organisées auprès **des prescripteurs de l'orientation et de la formation**, à savoir : les conseillers des Missions locales, les conseillers d'orientation (ONISEP), les conseillers formation du réseau régional de formation pour l'emploi du conseil régional, les conseillers ANPE et les conseillers APECITA. Il s'agit de leur communiquer une image de la réalité de l'agriculture afin d'améliorer leur perception de cette filière. Il leur est donc exposé les possibilités qu'offrent ces métiers. Des informations essentielles sur les filières diverses leur sont fournies.

Ce public des prescripteurs est réuni par département (environ un groupe de 15 personnes par département) sur une journée. La matinée se déroule dans une salle (présentation de l'agriculture régionale, témoignages de professionnels sur leur métier etc.) et l'après-midi est consacrée à la visite d'une exploitation agricole.

Les agriculteurs et les salariés acceptant de témoigner suivent au préalable une formation d'une journée les aidant à mieux communiquer sur leurs métiers en :

- développant une attitude d'écoute ;
- communiquant sur leur métier de façon positive ;
- s'exprimant à l'oral de façon claire, précise et dynamique ;
- apprenant à témoigner en binôme.

Outils proposés :

- Questionnaire à remplir par les élèves
- Dossier sur l'installation et dossier sur le salariat agricole à remettre à la classe.

Ces outils ont été élaborés par les Jeunes Agriculteurs et l'AREFA.

Résultats

L'impact de ce dispositif est très positif, notamment auprès des prescripteurs dont le discours ne peut qu'évoluer suite à la confrontation concrète au métier (visites d'exploitation, etc.).

Au total, 82 agriculteurs et salariés se sont portés volontaires pour témoigner.